



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 53134

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le mécontentement des professionnels de santé d'exercice libéral ainsi que des responsables des établissements d'hospitalisation privée. Ceux-ci mettent en exergue les mesures prises en application de la loi Aubry sur le financement de la sécurité sociale pour 2000. Ils dénoncent la dégradation orchestrée des relations conventionnelles, l'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui le système de santé français et l'absence d'une politique concertée qui conduit au rationnement des soins et à la perte du libre choix pour le patient. En conséquence, il lui demande quelles mesures le gouvernement compte prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53134

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2000, page 6192